

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

L'an deux mille vingt six, le vingt neuf juin, le Conseil de la Communauté de Communes Le Grand Charolais s'est réuni Salle des fêtes - Rue de la Barre à DIGOIN, sous la présidence de Monsieur Gérard GORDAT suivant la convocation en date du 23 juin 2026.

DÉLIBÉRATION N° DEL2026_084 - FINANCES AFFECTATION DES RÉSULTATS 2025

Après avoir examiné les comptes Financiers Uniques (CFU) 2025, il est proposé de statuer sur l'affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2311-5,

Vu la délibération n°DEL2025_103 relative à la dissolution du budget annexe Port de plaisance au 30 novembre 2025,

Vu la délibération DEL2026_017 du 5 février 2026 relative à l'approbation du CFU 2025 du budget annexe Port de plaisance,

Considérant que suite à la dissolution du budget annexe du Port de plaisance, il convient d'intégrer les résultats 2025 de ce budget aux résultats 2025 du budget principal,

Considérant l'avis du Bureau exécutif en date du 18 mai 2026,

Considérant la consultation de la Conférence des Maires du 27 mai 2026,

Considérant l'avis de la Commission Finances, Administration Générale, Mutualisations, gouvernance et travaux en date du 17 juin 2026,

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Le Grand Charolais, après en avoir délibéré :

A l'unanimité,

DÉCIDE

- D'affecter les résultats de fonctionnement comme suit :

Constatant que les comptes financiers uniques font apparaître :

● **Budget
Principal (CCLGC)
: un excédent de
6 666 904,32 € ;**

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		
A- Résultat de l'exercice		2 215 198.32
B- Résultats antérieurs reportés		4 451 706.00
* Budget principal CCLGC		
* Intégration résultats 2025 Port de plaisance		
		4 494 633.66
		-42 927.66
C- Résultat à affecter (A+B)		6 666 904.32
D- Résultat d'investissement de clôture	Recette 001	5 322 187.45
Dépenses 001 (si déficit)		
Recettes 001 (si excédent)		
E- Solde des restes à réaliser en investissement		- 1 878 925.00
- Restes à réaliser en dépenses		2 721 043.00
- Reste à réaliser en recettes		842 118.00
F- Besoin de financement (D+E)		0.00
AFFECTATION du résultat de fonctionnement de clôture (C)		6 666 904.32
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement		1 900 000.00
(au minimum pour la couverture du besoin de financement)		
2) Affectation en report en fonctionnement	Recette 002	4 766 904.32
DEFICIT REPORTE D 002		

DEL2026_084 1/6

Envoyé en préfecture le 01/07/2026

Reçu en préfecture le 01/07/2026

Publié le 01/07/2026

webdelib

ID : 071-200071884-20260629-DEL2026_084-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

• Budget DÉCHETS MÉNAGERS : un excédent de 1 694 887,27 € ;

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		
A- Résultat de l'exercice		719 047.35
B- Résultats antérieurs reportés		975 839.92
C- Résultat à affecter (A+B)		1 694 887.27
D- Résultat d'investissement de clôture	Recette 001	211 325.65
Dépenses 001 (si déficit)		
Recettes 001 (si excédent)		
E- Solde des restes à réaliser en investissement		-21 393.00
- Restes à réaliser en dépenses		183 738.00
- Reste à réaliser en recettes		162 345.00
F- Besoin de financement (D+E)		0,00
AFFECTATION du résultat de fonctionnement de clôture (C)		1 694 887.27
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement		0,00
(au minimum pour la couverture du besoin de financement)		
2) Affectation en report en fonctionnement	Recette 002	1 694 887.27
DEFICIT REPORTE D 002		

• Budget SPANC : un excédent de 137 076,63 € ;

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		
A- Résultat de l'exercice		49 875.70
B- Résultats antérieurs reportés		87 200.93
C- Résultat à affecter (A+B)		137 076.63
D- Résultat d'investissement de clôture	Recette 001	51 338.35
Dépenses 001 (si déficit)		
Recettes 001 (si excédent)		
E- Solde des restes à réaliser en investissement		0.00
Restes à réaliser en dépenses		
Reste à réaliser en recettes		
F- Besoin de financement (D+E)		0.00
AFFECTATION du résultat de fonctionnement de clôture (C)		137 076.63
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement		0,00
(au minimum pour la couverture du besoin de financement)		
2) Affectation en report en fonctionnement	Recette 002	137 076.63
DEFICIT REPORTE D 002		

• Budget GEMAPI : un excédent de 66 016,96 € ;

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		
A- Résultat de l'exercice		20 288.93
B- Résultats antérieurs reportés		45 728.03
C- Résultat à affecter (A+B)		66 016.96
D- Résultat d'investissement de clôture	Recette 001	- 6 520.50
Dépenses 001 (si déficit)		
Recettes 001 (si excédent)		
E- Solde des restes à réaliser en investissement		0.00
Restes à réaliser en dépenses		
Reste à réaliser en recettes		
F- Besoin de financement (D+E)		- 6 520.50
AFFECTATION du résultat de fonctionnement de clôture (C)		66 016.96
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement		6 520.50
(au minimum pour la couverture du besoin de financement)		
2) Affectation en report en fonctionnement	Recette 002	59 496.46
DEFICIT REPORTE D 002		

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

• Budget Office du tourisme : un déficit de 40 901,05 € ;

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
A- Résultat de l'exercice	21.28
B- Résultats antérieurs reportés	40 879.77
C- Résultat à affecter (A+B)	40 901.05
D- Résultat d'investissement de clôture	0.00
Dépenses 001 (si déficit) Recettes 001 (si excédent)	
E- Solde des restes à réaliser en investissement	0.00
Restes à réaliser en dépenses Reste à réaliser en recettes	
F- Besoin de financement (D+E)	0.00
AFFECTATION du résultat de fonctionnement de clôture (C)	40 901.05
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement)	
2) Affectation en report en fonctionnement Recette 002	40 901.05
DEFICIT REPORTE D 002	

• Budget Port de plaisance : un déficit de 42 927,66 € ;

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
A- Résultat de l'exercice	- 43 708.38
B- Résultats antérieurs reportés	780.72
C- Résultat à affecter (A+B)	- 42 927.66
Dissolution de ce budget au 30/11/2025. Intégration des résultats 2025 de ce budget aux résultats 2025 du budget principal	
D- Résultat d'investissement de clôture	0.00
Dépenses 001 (si déficit) Recettes 001 (si excédent)	
E- Solde des restes à réaliser en investissement	0.00
Restes à réaliser en dépenses Reste à réaliser en recettes	
F- Besoin de financement (D+E)	0,00
AFFECTATION du résultat de fonctionnement de clôture (C)	- 42 927.66
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement)	
2) Affectation en report en fonctionnement R 002	- 42 927.66
DEFICIT REPORTE D 002	

• Budget Maison de santé : un excédent de 12 593,43 € ;

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
A- Résultat de l'exercice	1 073.05
B- Résultats antérieurs reportés	11 520.38
C- Résultat à affecter (A+B)	12 593.43
D- Résultat d'investissement de clôture	
Dépenses 001 (si déficit) Recettes 001 (si excédent)	- 8 395.72
E- Solde des restes à réaliser en investissement	0.00
Restes à réaliser en dépenses Reste à réaliser en recettes	
F- Besoin de financement (D+E)	- 8 395.72
AFFECTATION du résultat de fonctionnement de clôture (C)	12 593.43
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement)	8 396.00
2) Affectation en report en fonctionnement R 002	4 197.43
DEFICIT REPORTE D 002	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

• Budget Zac des Mûriers : un excédent de 27 607,57 € ;

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		
A- Résultat de l'exercice		76.95
B- Résultats antérieurs reportés		27 530.62
C- Résultat à affecter (A+B)		27 607.57
D- Résultat d'investissement de clôture	Recettes 001	49 372.63
Dépenses 001 (si déficit)		
Recettes 001 (si excédent)		
E- Solde des restes à réaliser en investissement		0,00
Restes à réaliser en dépenses		0,00
Reste à réaliser en recettes		0,00
F- Besoin de financement (D+E)		0.00
AFFECTATION du résultat de fonctionnement de clôture (C)		27 607.57
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement		0.00
(au minimum pour la couverture du besoin de financement)		
2) Affectation en report en fonctionnement	Recette 002	27 607.57
DEFICIT REPORTE D 002		

• Budget Ligerval : un excédent de 0 € ;

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		
A- Résultat de l'exercice		0.00
B- Résultats antérieurs reportés		0.00
C- Résultat à affecter (A+B)		0,00
D- Résultat d'investissement de clôture	Recette 001	409 025.64
Dépenses 001 (si déficit)		
Recettes 001 (si excédent)		
E- Solde des restes à réaliser en investissement		
Restes à réaliser en dépenses		
Reste à réaliser en recettes		
F- Besoin de financement (D+E)		0.00
AFFECTATION du résultat de fonctionnement de clôture (C)		0,00
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement		
(au minimum pour la couverture du besoin de financement)		
2) Affectation en report en fonctionnement R 002		0.00
DEFICIT REPORTE D 002		

- D'autoriser le Président, ou son représentant, à réaliser l'ensemble des démarches administratives et financières nécessaires à ce dossier et à signer l'ensemble des documents y afférents.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

Nombre de conseillers en exercice : 72	Secrétariat de séance assuré par : Thierry DESJOURS
Membres présents à la séance : 63	Votants : 72

Délégués Communautaires Présents :

Valérie MANIAS, Jean-Marc DESSERT, Gérard AUPOIL, Nadine DEGUT, Daniel BERAUD, Pierre BERTHIER, Gérald GORDAT, Catherine MICHEL, Martine SANSANESE, Fabrice CHARLES, Eric GOURLIER, David BÊME, Nathalie BOTTAN, Nathalie COQUELIN, Elisabeth DE ASCENSAO, Thierry DESJOURS, Magali DUCROISET, Cédric FRADET, Julien GAGLIARDI, Fabien GENET, Jessica MARRHIC, Norbert BURTIN, Jean-Michel ROSSAT, Thierry VUILLEMIN, Georges BORDAT, Pascal LASNE DESVAREILLES, Alexandre VINCENT, Patrick BOUILLON, Elodie MATHIEU, Anne DEGRANGE, Michel ARNOUX, Martine COURNIER, Arnaud MARTIN, Jean-Luc BOUILLON, Daniel PAGE, Nicolas LORTON, Aurélie BOULOGNE, André ACCARY, Anne-Thérèse BLANCHARD, Stéphanie FOURRIER, Yves LABAUNE, Myriam PEJOUX, Gilles PERRETTE, Michel TRAVELY, Jean-François CARMIER, Philip GUYOT DE CAILA, Xavier FORET, Roland GOYARD, Eric BRAZ, Armand FORGEAT, Patrick PAGES, Marc DEROO, Didier ROUX, ERIC BOURDAIS, Sylvie MAURICE, Elisabeth PONSOT, Jean-Claude MICHEL, Frédéric AVIDOS, Philippe DUMOUX, Jean-Louis PETIT, Louis ACCARY, Gilles CHARDEAU, Jacques DEPERNON

Délégués ayant donné pouvoir :

Guillaume CHAUVEAU à Cédric FRADET, Emmanuel REY à Xavier FORET, Annie BOISSARD à André ACCARY, Fabienne MARGIELA à Yves LABAUNE, Jean-Baptiste LEFORT à Michel TRAVELY, Jean-Marc NESME à Gilles PERRETTE, Ouaffa VASSE à Myriam PEJOUX, Martine CARNOT FOURNIER à Philip GUYOT DE CAILA, Richard PERRIER à ERIC BOURDAIS

Ont signé au registre les membres présents
Fait et délibéré en séance, le 29 juin 2026
Pour extrait conforme

Gérald GORDAT
Président du Grand Charolais